



Ville de LORRAINE

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER VÉRIFIÉ POUR L'ANNÉE 2021

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*, à l'effet :

QUE la trésorière déposera le rapport financier ainsi que le rapport du vérificateur externe sur les états financiers pour l'année 2021 lors de la séance ordinaire du mardi 10 mai 2022 à 19 h.

QUE, suivant ce dépôt, lesdits documents seront alors disponibles sur le site Internet de la Ville au www.ville.lorraine.qc.ca sous l'onglet Administration municipale.

Donné à Lorraine, le 27 avril 2022.

**Me Annie Chagnon, avocate
Greffière**